

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## et du Vignoble Neuchâtelois

### ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

#### ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois  
Franco domicile 15.- 7.50 3.75 1.30  
Etranger . . . 46.- 23.- 11.50 4.-

Téléphone 207

Cheques postaux IV, 178

#### ANNONCES

Prix de la ligne corps 7 ou son espace.  
Du Canton, 10 c. Prix minim. d'une annonce 50 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.  
Suisse, 25 c. Etranger, 30 c. Le samedi : Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mortuaires 30 c.  
Réclames, 50 c. minimum 2 50. Suisse et étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr. Demander le tarif complet.

#### ENCHÈRES

### Enchères publiques

Mardi 10 janvier 1922, dès 14 heures, on vendra par voie d'enchères publiques, aux entrepôts de H. Lambert, à la gare de Neuchâtel:

Un stock de coupons de Tissus pour habillements d'hommes et de dames, resté en souffrance dans les dits locaux.

La vente aura lieu au comptant. Neuchâtel, le 4 janvier 1922.

Greffes de Paix.

### ENCHÈRES PUBLIQUES

Mercredi 11 janvier, dès 9 heures et 14 heures, on vendra par voie d'enchères publiques, dans un des magasins sous Villamout, à Neuchâtel, les objets mobiliers ci-après:

1 armoire en bois dur, des tables, chaises brodées, chaises cuir et autres, 2 tables consoles, 4 fauteuils antiques, gobelin, des étagères, 1 grand bureau ministre, 1 petit bureau, 1 armoire d'armes, 1 fauteuil cuir, 1 chaise de bureau, 1 table de fumeur, 1 pendule sculptée, 1 grande glace, 1 lustre, 2 lits complets, 2 tables de nuit, 2 chaises-longues, 1 armoire à glace, 1 machine à coudre, 2 buffets de cuisine, 1 petite armoire, objets d'art, verreries, vaisselle, etc.

Paiement comptant.

Neuchâtel, le 4 janvier 1922.

Greffes de Paix.

#### IMMEUBLES

A vendre à La Béroche jolie petite propriété

MAISON remise à neuf, huit chambres, bains, eau, électricité, chauffage central. Dépendances avec atelier, cuisine, buanderie, jardin, potager et verger. Jolie situation. On loue,rait éventuellement meublé ou non.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE Place Parry 1, Neuchâtel.

A vendre ou à louer au centre de la ville, sur le parcours des trams, maison pouvant être utilisée comme magasin et bureaux. Etude E. Benjour, notaire.

#### A VENDRE

Vin de Neuchâtel

Blanc 1920, 1er choix, à 2 fr. 20. Rouge 1920, 1er choix, à 2 fr. 80. (verre compris)

Caisse de 30 et 60 bouteilles. Offres à Bachelin, Frères, Auvier.

#### A VENDRE

I paire de skis norvégiens, pour garçon de 12 à 15 ans. A la même adresse CHAMBRE ET PENSION pour jeunes gens. — Comba-Borel 18.

Em. Krieger, tailleur

RUE DU CONCERT 4

Dès aujourd'hui les manteaux et raglans d'hiver, qui sont encore en magasin, seront vendus à très bas prix. Belle qualité.

Profitez de l'occasion

**OUVERTURE**  
de notre grande

**Liquidation partielle**

**DEMAIN MARDI**

**CHAUSSURES J. Kurth**  
Neuchâtel  
Place de l'Hôtel de Ville

### COMBUSTIBLES

GROS ET DÉTAIL

LIVRAISON A DOMICILE

L.F. LAMBELET & C<sup>ie</sup>

Bureaux: Ancien Hôtel Bellevue (immeuble Dubied)

Téléphone: 1400

#### Baume St Jacques

de C. Trau mann, pharm. 84le

+ Prix Fr. 1.75 en Suisse +

Spécifique vulnérinaire par excellence pour toutes les plaies en général: jambes ouvertes, varices, ulcérations, piqûres, affections de la peau, eczéma, hémorroïdes, contusions, brûlures. — Dans toutes les pharmacies. Dép. gén. Pharm. St-Jacques, Bâle, Neuchâtel: Pharm. Bourgeois, Bâle, et les autres. Boudry: Pharm. Chappuis. JH 3744 X

#### Les Zwiebacks maltés

KOHLER

de Valangin

sont en vente au

MAGASIN L. PORRET

3, Rue de l'Hôpital, 3

#### Jambons

1<sup>re</sup> qualité

Saucisses de Payenne

Saucisses au foie truffées

Metwirst

Magasin Ernest Morhier

Bâches

depuis 2 fr. le m<sup>2</sup>. Perrin, Boss et Cie Colombier P 10 N

Joli choix de buffets de salle à manger

bois dur, aux plus bas prix, chez J. Perrin, tapissier, Faubourg Hôpital 11 c.o.

#### A VENDRE

faute d'emploi une paire de bottes d'équitation No 41-42, très peu usagées, 1 joli petit calorifère avec tuyaux, le tout en bon état. Serrières, Usines 35, piémont.

A vendre certaine quantité d'eau de prune

première qualité, 4 fr. le litre. Louis Porret, Fresens.

PARAPLUIES, GANNES MAROQUINERIE

à remettre. S'adresser Bureau Crausaz et Gonseth, Grand-Chêne 11, Lausanne.

On offre à vendre 50 wagons

tourbe malaxée

extra sèche (garantie de toute 1<sup>re</sup> qualité) récolte 1921, à 320 francs les 10 tonnes chargées sur wagon rare, Champion.

S'adresser par écrit sous chiffres K. Z. 992 au bureau de la Feuille d'avis.

Vente de créance

Le Jeudi 12 janvier 1922, à 3 heures soir, Salle de la Justice de Paix, à Neuchâtel, l'administration de la faillite Spring vendra aux enchères publiques la créance de Fr. 2135.11 que la dite masse possède contre la faillite Mossé, Ganther et Froidevaux, Société Fabris.

L'administrateur de la faillite Spring:

C. Edm. OHNSTEIN

Avocat et notaire

#### COMMERCE DE BOIS ET COMBUSTIBLES

GROS H. GUENAT & FILS DETAIL

CORCELLES-PESEUX

Sapin Foyard  
Bois en cerelles Bois en stères  
Branches Fagots  
Mouille Briquettes  
Courbe Cokes  
CHARBON

Service à domicile - Livraisons rapides et consciencieuses

#### MIEL SURFIN de TOURAINE

garanti naturel

fr. 5.- le kg., fr. 2.70 le 1/2 kg.

MIEL EXQUIS, BLANC, DORÉ ET BRUN

Vanille de Bourbon, de 20 à 50 c. le bâton

W. PUMRET, Soins 14, 2<sup>me</sup> étage

DÉPÔTS: Boulangeries Bourquin, Côte 48; Rohr-Müller, Charvannes 15; Courvoisier, Granerie 3; Laiterie Graf-Godel, Louis Favre 21; chez Mme Fries-Collin, Trésor 11; Mme Charpié, Casardes 13; Pâtisserie Flury, Hôpital 2.

#### BLANCHISSAGE

Conditions spéciales pour hôtels, restaurants, pensionnats et grandes familles

Demandez le nouveau prix-courant de la G. B. N.

Installation moderne avec machines perfectionnées empêchant toute usure anormale du linge. Vastes emplacements pour le séchage au grand air.

Service à domicile - Téléphone 1005

Expéditions au dehors par tram, poste ou chemin de fer

#### GRANDE BLANCHISSERIE NEUCHATELOISE

S. Gonard et C<sup>ie</sup> MONRUZ Neuchâtel

**FUMEZ**

**OPHIR**

BLEU Fr. 3.- VERT Fr. 1.50 LILAS Fr. 1.20

LA SPECIALITE DE LA MAISON PHILIPPOSSIAN & C<sup>ie</sup> BERNE

**OPHIR**

## Grande Vente Annuelle de BLANC

Escompte 10 % au comptant

AVIS IMPORTANT: Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur notre Vente de Blanc. Nous offrons des marchandises de 1<sup>re</sup> qualité, de confection irréprochable, à des prix extraordinaires de bon marché.

### OCCASIONS

| POUR DAMES   | POUR MESSIEURS  |
|--|---|
| Chemises ce jour, broderie de Saint-Gall, 5.- 4.50 | Chemises blanches, qualité extra, confection très soignée 14.40 |
| Chemises de jour, broderie Lorraine, 7.- 5.95      | Chemises zéphyr tissé, 2 cols, confection chemisier 15.75       |
| Chemises de jour, fils tirés, 7.75 6.80            | Caleçons toile et façon soignées, 2.80 6.45                     |
| Pantalons assortis, 6.65 5.55 4.45                 | Chemises de nuit, coupe soignée, amples et longues, 13.50 12.70 |
| Chemises de nuit assorties, 12.20 11.90            | Faux-cols dans tous les genres, depuis 1.90                     |
| Cache-corsets assortis, 6.50 5.90 5.20             | Manchettes, qualité extra, la paire 1.80                        |
| Combinaisons-Jupons, 41.30 9.35                    | Mouchoirs à initiales, la douzaine 7.95                         |
| Mouchoirs à initiales, la douzaine 6.60            | Pyjamas en tous genres  |

CES PRIX SONT NETS

Spécialité de trousseaux complets - Devis à disposition

## KUFFER & SCOTT

### CAOUTCHOUCS

pour dames 36/42 4.50  
pour messieurs 40/47 6.50

### Chaussures J. Kurth

Neuchâtel Place de l'Hôtel de Ville

### "Paldol"

est le véritable aliment diététique pour les personnes malades et faibles de tout âge, grâce à sa grande valeur nutritive et sa digestion facile. Demandez-le chez votre épiciers. Seuls fabricants: DUTSCHLER & Co, St-Gall.

### G. Pétremand

Moulins 15 Neuchâtel

Graisses et huiles spéciales pour chaussures de sport

Aubaine noire et jaune, huile en flacons métal, 1.60  
Auba, graisse en boîtes, 0.70  
Skeuler, graisse en boîtes, 0.90

### Rhumatismes

sciatiques, impuretés du sang

Prix du paquet pour une cure d'un mois: Fr. 4.50 La cure complète de 3 paquets: Fr. 13.-. Nombreuses attestations de guérisons. H. ZINTGRAFF, pharmacien-chimiste, Saint-Blaise, O. F. 29 N. Expédition rapide par poste.

### Bottines pour dames

Box-calf 36/42 16.80  
Box-calf syst. cousu main 36/42 19.80  
Box-calf double semelle 39/42 29.80

### Chaussures J. KURTH

Neuchâtel Place de l'Hôtel de Ville

### AVIS DIVERS

#### VILLE DE NEUCHÂTEL

### Ecole professionnelle

#### COURS DE CUISINE DU SOIR

Les inscriptions auront lieu le **lundi 9 janvier 1922**, à 8 heures du soir, au Grand Auditorio de l'Annexe des Terreaux. Commission scolaire.

Portes 19 h. 30 **THÉÂTRE** Rideau 20 h. 15

**MERCREDI 11 et VENDREDI 13 JANVIER**

### Soirée théâtrale et musicale

en faveur du Mouvement de la Jeunesse Romande (Secours aux enfants) organisée par le

### GYMNASE

Voir les affiches Voir les affiches  
Billets chez Fetsich frères S. A. Fr. 5.50, 4.40, 3.30, 2.20, 1.60

Trams à la sortie pour Saint-Blaise, Corcelles et Boudry

Téléphonez **3.53** pour un **TAXI**

### HIRONDELLE

Service permanent assuré avec grandes et petites voitures depuis 80 c. au km.

LOGEMENTS

Pour pension

2 beaux logements bien situés ayant durant de nombreuses années servis de pension, sont à louer ensemble ou séparément; prix modéré. S'adresser Boulangerie Courvoisier, angle Faubourg et Orangerie.

LOGEMENT Pignon, 3 chambres, onisins, gaz, électricité, eau, 42 fr. — Paris 119.

A louer tout de suite à PESEUX

beau pignon de 4 chambres, cuisine et toutes dépendances, eau, gaz, électricité. S'adresser Chemin des Meuniers 7.

A louer pour cause de départ appartement

de 4 pièces, véranda, confort moderne. Bel-Air 19. ler.

A LOUER 5 chambres et dépendances, angle Orangerie et Faubourg. S'adresser à la boulangerie Courvoisier. c.o.

LOGEMENT DE 3 CHAMBRES, CHEMIN DU ROCHER, à louer pour le 24 mars. S'adresser le matin Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

A louer rue des Moulins 15, deux logements

de 2 et 3 chambres et dépendances; eau, gaz, électricité. S'adresser au magasin.

LOGEMENT DE 2 PETITES CHAMBRES ET CUISINE, à louer dès maintenant. S'adresser le matin Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

1 GRANDE CHAMBRE AVEC CUISINE, RUE DE L'HOPITAL. S'adresser le matin Etude G. Etter, notaire.

CHAMBRES Jolie chambre et bonne pension. Pourtalès 7. 3me.

Chambre à louer avec ou sans pension. — E. Gerber, Vieux-Château 31.

Jolie chambre au soleil avec bonne pension. — Faubourg de l'Hôpital 66. 2me. à droite.

Chambre meublée à louer. Demander l'adresse du No 990 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSION VAUCHER chambre et pension rue Pourtalès 8

Bureau A louer belle grande chambre chauffée, indépendante, ayant 3 fenêtres, 1er étage.

Pour visiter, depuis le 15 janvier, de 10 à 11 h., le matin. Trésor 7. 2me.

On demande à louer, tout de suite ou époque à convenir, UN APPARTEMENT

de 4 chambres et toutes dépendances. — Adresser offres sous chiffres D. M. 13 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES JEUNE FILLE

de la Suisse allemande, parlant l'allemand et l'italien, âgée de 16 ans, cherche place pour tout de suite ou un peu plus tard dans famille de la Suisse romande, pour apprendre la langue française. Habitée à servir dans un magasin, la jeune fille aimerait bien, à côté des travaux du ménage, une occupation analogue. Salaire modeste. Adresser offres à M. le pasteur Sam. Fink, à Pfungen près Winterthur.

CHAMBRES ET PENSION 145 fr. par mois. Demander l'adresse du No 662 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer, pour monsieur, belle chambre meublée, au soleil, chauffée. — Paris 64, rez-de-chaussée.

Trois jolie chambre meublée, 30 fr. par mois. S'adresser Gibralter 2. 2me. c.o.

Jolie chambre et pension soignée. Pourtalès 13. 1er. gauche.

Jolie chambre meublée pour personne rangée, rue Conlon 10, rez-de-chaussée.

BELLE CHAMBRE MEUBLÉE à personne rangée, chez dame seule. S'adresser Mme Vve A. Christinat, Neubourg 24.

LOGAT. DIVERSES

Pour cause de décès à remettre

dès le 1er mars 1922 locaux à l'usage d'ateliers pour le montage de la boîte, dorage et nickelage.

Prix et conditions à demander à l'Etude Ed. Bourquin à Neuchâtel.

Demandes à louer

On demande à louer petite maison

de 3 à 5 chambres avec jardin, verger de 1500 à 2000 m<sup>2</sup>. Offres à Hansmann, 18, Cormondrée.

Petit ménage tranquille et solvable cherche à louer petit logement

Adresser offres écrites sous chiffres P. 991 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une JEUNE FILLE

bien recommandée pour tous les travaux d'un ménage soigné. S'adresser chez Mme Morel, Faubourg de la Gare 3.

On cherche pour entrer tout de suite

jeune fille

de bonne volonté pour aider dans les travaux du ménage. Pour le 15 janvier, une fille forte et robuste pour aider partout, bon salaire. S'adresser au Café du Théâtre.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Ecole Supérieure de Commerce

Ensuite de la démission honorable du titulaire, la Commission met au concours le poste de concierge du bâtiment de la rue des Beaux-Arts. Encre en fonctions: ler. avril 1922.

Adresser les offres de services avec pièces à l'appui jusqu'au 21 janvier 1922 au soussigné après duquel on peut prendre connaissance du cahier des charges. Neuchâtel, le 6 janvier 1922.

Le Directeur: Ed. BERGER.

Jeune fille cherche place dans boulangerie

pour le service, ou comme seconde, où elle apprendrait la langue française. Bon traitement est préféré à fortis gages. Mina Brand, Stettlen (Berne).

PERDUS

1 billet de cent francs, vendredi à midi, Tram Avenir-Place. Purry-rue du Seyon-Hôpital et retour Promenade-Noire Evole-Pommier. Le rapporter contre bonne récompense au bureau de la Feuille d'avis 15

ON CHERCHE

jeune fille parlant français et allemand, honnête et forte pour la cuisine et les chambres. S'adresser avec certificats et photo à Mme Hahrbach, Hôtel de la Poste, Pesoux.

On demande pour tout de suite une

jeune fille

honnête et robuste sachant un peu cuire, laver, repasser. S'adresser à Mme Ch. Grossenbacher, magasin de cigares, Avenue du 1er Mars, Ville.

On cherche pour tout de suite une

FEMME DE CHAMBRE

stylée. Demander l'adresse du No 10 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOIS DIVERS

Caissière

entrée tout de suite ou à convenir. Faire offres avec présentations Case postale 6506, Neuchâtel.

JEUNE FILLE

cherche place

dans bon magasin, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans le service et dans la langue française. Offres sous chiffres Bo 113 Y à Publicitas S. A., Berne. JH 20173 B

Banque Cantonale Neuchâteloise GARANTIE DE L'ÉTAT Capital de dotation: 40 millions de francs Nous avons l'honneur d'informer notre clientèle que les travaux de transformation de notre hôtel de la Place Purry (ancienne Caisse d'Epargne) à l'usage de notre Etablissement allant être entrepris incessamment, notre SERVICE D'ÉPARGNE et notre SERVICE HYPOTHÉCAIRE sont transférés, dès le 3 janvier 1922 au rez-de-chaussée de l'hôtel administratif de la MAISON EDOUARD DUBIED & Co S. A. (ancien Hôtel Bellevue, place du Port). Le public est prié de bien vouloir prendre note de ce transfert à la susdite adresse, en attendant l'installation définitive de notre Banque dans son nouvel immeuble. LA DIRECTION

Cinéma du Théâtre COSMOPOLIS Roman de Paul Bourget Dès jeudi 12 janvier

Section neuchâteloise du Lyceum Coq-d'Inde 24 Lundi 9 janvier, à 20 h. 15 Récital de chant par Mme Serge Kretzschmar, cantatrice

Université populaire Demander le programme des cours à l'huissier de l'Université

Atelier de réparations pour automobiles et motocyclettes de toutes marques

13 Dès vendredi 13 L'Enfant du Carnaval

RÉPARATIONS SOIGNÉES PRIX MODÉRÉS Anciennes catéchumènes de M. S. ROBERT, past.

Bonnes couturières iraient en journées 6, Pourtalès, 2<sup>e</sup> étage

Mathias Sandorf Une des œuvres les plus connues du célèbre romancier français JULES VERNE sera présentée au PALACE dès vendredi 13 janvier

Remerciements Madame Veuve Jean MOSER et ses enfants, profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion de leur grand deuil remercient bien sincèrement toutes les personnes qui les ont entourés pendant cette pénible épreuve. Serrères, 5 janvier 1922.

CRÉDIT SUISSE PLACE PURRY - NEUCHÂTEL Capital: Fr. 100,000,000.— Réserves: Fr. 30,000,000.— LIVRETS DE DÉPÔTS 4 1/2 % l'an BONS DE CAISSE 5 % à 2 ans 5 1/2 % à 3 et 5 ans Opérations de banque, de bourse et de change aux meilleures conditions du jour

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL L'AIGUILLE CREUSE PAR Maurice Leblanc Je me levai et cherchai une arme des yeux. Mais comme son attitude semblait tout à fait inoffensive, je me contins et m'approchai de lui. C'était un jeune homme, au visage énergique, aux longs cheveux blonds, et dont la barbe, un peu fauve de nuance, se divisait en deux pointes courtes. Son costume rappelait le costume sobre d'un prêtre anglais, et toute sa personne, d'ailleurs, avait quelque chose d'austère et de grave qui inspirait le respect. — Qui êtes-vous? lui demandai-je. Et comme il ne répondait pas, je répétai: — Qui êtes-vous? Comment êtes-vous entré ici? Que venez-vous faire? Il me regarda et dit: — Vous ne me reconnaissez pas? — Non... non! — Ah! c'est vraiment curieux... Cherchez bien... un de vos amis... un ami d'un genre un peu spécial... mais enfin... Je lui saisis le bras vivement: — Vous mentez!... vous mentez!... non... vous n'êtes pas celui que vous dites... ce n'est pas vrai... — Alors pourquoi pensez-vous à celui-là plutôt qu'à un autre? dit-il en riant. Ah! ce rire! ce rire jeune et clair, dont l'ironie amusante m'avait si souvent divertit... Je frissonnai. Était-ce possible? — Non, non, protestai-je avec une sorte d'épouvante... il ne se peut pas... — Il ne se peut pas que ce soit moi, parce que je suis mort, n'est-ce pas, reprit-il, et que vous ne croyez pas aux revenants? Il rit de nouveau. — Est-ce que je suis de ceux qui meurent, moi? Mourir ainsi, d'une balle tirée dans le dos, par une jeune fille! Vraiment, c'est mal me juger! Comme si, moi, je consentirais à une pareille fin! — C'est donc vous! balbutiai-je, encore incrédule, et tout ému cependant... c'est donc vous!... Je ne parvins pas à vous retrouver... — Alors, prononça-t-il gaiement, je suis tranquille. Si le seul homme à qui je me sois montré sous mon véritable aspect ne me reconnaît pas aujourd'hui toute personne qui me verra désormais tel que je suis aujourd'hui ne me reconnaîtra pas non plus quand elle me verra sous mon réel aspect... si tant est que j'aie un réel aspect... Je retrouvais sa voix, maintenant qu'il n'en changeait plus le timbre, et je retrouvais ses yeux aussi, et l'expression de son visage, et toute son attitude, et son être lui-même, à travers l'apparence dont il l'avait enveloppé. — Arsène Lupin, murmurai-je. — Oui, Arsène Lupin, s'écria-t-il, en se levant. Le seul et unique Arsène Lupin, retour du royaume des ombres, puisqu'il paraît que j'ai agonisé et trépassé dans une crypte. Arsène Lupin vivant de toute sa vie, agissant de toute sa volonté, heureux et libre, et plus que jamais résolu à jouir de cette heureuse indépendance dans un monde où il n'a jusqu'ici rencontré que faveur et que privilège. Je ris à mon tour.

— Allons, c'est bien vous, et plus allègre cette fois que le jour où j'ai eu le plaisir de vous voir l'an dernier... Je vous en complimente. Je faisais allusion à sa dernière visite, visite qui suivait la fameuse aventure du diadème, son mariage rompu, sa fuite avec Sonia Krichnoff, et la mort horrible de la jeune Russe. Ce jour-là, j'avais vu Arsène Lupin que j'ignorais, faible, abattu, les yeux las de pleurer, en quête d'un peu de sympathie et de tendresse... — Taisez-vous, dit-il, le passé est lointain. — C'était, il y a un an, observai-je. — C'était, il y a dix ans, affirma-t-il, les années d'Arsène comptent dix fois plus que les autres. Je n'insistai pas et, changeant de conversation: — Comment donc êtes-vous entré? — Mon Dieu, comme tout le monde, par la porte. Puis, ne voyant personne, j'ai traversé le salon, j'ai suivi le balcon, et me voici. — Soit, mais la clef de la porte? — Il n'y a pas de porte pour moi, vous le savez. J'avais besoin de votre appartement, je suis entré. — A vos ordres. Dois-je vous laisser? — Oh! nullement, vous ne serez pas de trop. Je puis même vous dire que la soirée sera intéressante. — Vous attendez quelqu'un? — Oui, j'ai donné rendez-vous ici à dix heures... Il tira sa montre. — Dix heures. Si le télégramme est arrivé à destination, la personne ne tardera pas... Le timbre retentit dans le vestibule. — Que vous avais-je dit? Non, ne vous dérangez pas... j'irai moi-même. Avec qui, diable, pouvais-il avoir pris rendez-vous? et à quelle scène dramatique ou burles-

que allai-je assister? Pour que Lupin lui-même la considérât comme digne d'intérêt, il fallait que la situation fût quelque peu exceptionnelle. Au bout d'un instant, il revint, et s'effaça devant un jeune homme, mince, grand, et très pâle de visage. Sans une parole, avec une certaine solennité dans les gestes qui me troublait, Lupin alluma toutes les lampes électriques. La pièce fut inondée de lumière. Alors les deux hommes se regardèrent, profondément, comme si, de tout l'effort de leurs yeux ardents, ils essayaient de pénétrer l'un dans l'autre. C'était un spectacle impressionnant que de les voir ainsi, graves et silencieux. Mais qui donc pouvait être ce nouveau venu? Au moment même où j'étais sur le point de le deviner, par la ressemblance qu'il offrait avec une photographie récemment publiée, Lupin se tourna vers moi: — Mon cher ami, je vous présente M. Isidore Beautrelet. Et aussitôt, s'adressant au jeune homme. — J'ai à vous remercier, M. Beautrelet, d'avoir bien voulu, sur une lettre de moi, retarder vos révélations jusqu'à cette entrevue, et, ensuite, de m'avoir accordé cette entrevue avec tant de bonne grâce. Beautrelet sourit. — Je vous prierais de remarquer que ma bonne grâce consiste surtout à obéir à vos ordres. La menace que vous me faisiez dans la lettre en question était d'autant plus péremptoire qu'elle ne s'adressait pas à moi, mais qu'elle visait mon père. — Ma foi, répondit Lupin en riant, on agit comme on peut, et il faut bien se servir des moyens d'action que l'on possède. Je savais par expérience que votre propre sûreté vous était

indifférente, puisque vous avez résisté aux arguments du sieur Brédoux. Restait votre père... votre père que vous affectionnez vivement... J'ai joué de cette corde-là. — Et me voici, approuva Beautrelet. Je leur fis signe de s'asseoir. Ils y consentirent, et Lupin, de ce ton d'imperceptible ironie qui lui est particulier: — En tout cas, Monsieur Beautrelet, si vous n'acceptez pas mes remerciements, vous ne repoussez pas du moins mes excuses. — Des excuses! Et pourquoi? — Pour la brutalité dont le sieur Brédoux a fait preuve à votre endroit. — J'avoue que l'acte m'a surpris. Ce n'était pas la manière d'agir habituelle à Lupin. Un coup de couteau... — Aussi n'y suis-je pour rien. Le sieur Brédoux est une nouvelle recrue. Mes amis, pendant le temps qu'ils ont eu la direction de nos affaires, ont pensé qu'ils pouvaient nous être utiles de gagner à notre cause le greffier même du juge qui menait l'instruction. — Vos amis n'avaient pas tort. — En effet, Brédoux que l'on avait spécialement attaché à votre personne nous fut précieux. Mais avec cette ardeur propre à tout néophyte qui veut se distinguer, il poussa le zèle un peu loin et contrairement mes plans en se permettant, de sa propre initiative, de vous frapper. — Oh! c'est là un petit malheur. — Mais non, mais non, et je l'ai sévèrement réprimandé. Je dois dire, cependant, en sa faveur, qu'il a été pris au dépourvu par la rapidité vraiment inattendue de votre enquête. Vous nous eussiez laissés quelques heures de plus que vous auriez échappé à cet attentat impardonnable... (A suivre.)

— Allons, c'est bien vous, et plus allègre cette fois que le jour où j'ai eu le plaisir de vous voir l'an dernier... Je vous en complimente. Je faisais allusion à sa dernière visite, visite qui suivait la fameuse aventure du diadème, son mariage rompu, sa fuite avec Sonia Krichnoff, et la mort horrible de la jeune Russe. Ce jour-là, j'avais vu Arsène Lupin que j'ignorais, faible, abattu, les yeux las de pleurer, en quête d'un peu de sympathie et de tendresse... — Taisez-vous, dit-il, le passé est lointain. — C'était, il y a un an, observai-je. — C'était, il y a dix ans, affirma-t-il, les années d'Arsène comptent dix fois plus que les autres. Je n'insistai pas et, changeant de conversation: — Comment donc êtes-vous entré? — Mon Dieu, comme tout le monde, par la porte. Puis, ne voyant personne, j'ai traversé le salon, j'ai suivi le balcon, et me voici. — Soit, mais la clef de la porte? — Il n'y a pas de porte pour moi, vous le savez. J'avais besoin de votre appartement, je suis entré. — A vos ordres. Dois-je vous laisser? — Oh! nullement, vous ne serez pas de trop. Je puis même vous dire que la soirée sera intéressante. — Vous attendez quelqu'un? — Oui, j'ai donné rendez-vous ici à dix heures... Il tira sa montre. — Dix heures. Si le télégramme est arrivé à destination, la personne ne tardera pas... Le timbre retentit dans le vestibule. — Que vous avais-je dit? Non, ne vous dérangez pas... j'irai moi-même. Avec qui, diable, pouvais-il avoir pris rendez-vous? et à quelle scène dramatique ou burles-

indifférente, puisque vous avez résisté aux arguments du sieur Brédoux. Restait votre père... votre père que vous affectionnez vivement... J'ai joué de cette corde-là. — Et me voici, approuva Beautrelet. Je leur fis signe de s'asseoir. Ils y consentirent, et Lupin, de ce ton d'imperceptible ironie qui lui est particulier: — En tout cas, Monsieur Beautrelet, si vous n'acceptez pas mes remerciements, vous ne repoussez pas du moins mes excuses. — Des excuses! Et pourquoi? — Pour la brutalité dont le sieur Brédoux a fait preuve à votre endroit. — J'avoue que l'acte m'a surpris. Ce n'était pas la manière d'agir habituelle à Lupin. Un coup de couteau... — Aussi n'y suis-je pour rien. Le sieur Brédoux est une nouvelle recrue. Mes amis, pendant le temps qu'ils ont eu la direction de nos affaires, ont pensé qu'ils pouvaient nous être utiles de gagner à notre cause le greffier même du juge qui menait l'instruction. — Vos amis n'avaient pas tort. — En effet, Brédoux que l'on avait spécialement attaché à votre personne nous fut précieux. Mais avec cette ardeur propre à tout néophyte qui veut se distinguer, il poussa le zèle un peu loin et contrairement mes plans en se permettant, de sa propre initiative, de vous frapper. — Oh! c'est là un petit malheur. — Mais non, mais non, et je l'ai sévèrement réprimandé. Je dois dire, cependant, en sa faveur, qu'il a été pris au dépourvu par la rapidité vraiment inattendue de votre enquête. Vous nous eussiez laissés quelques heures de plus que vous auriez échappé à cet attentat impardonnable... (A suivre.)

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

POLITIQUE

Conférence de Cannes

Pour la reconstruction économique de l'Europe

CANNES, 7. — Voici le texte de la résolution que, dans sa réunion de vendredi après midi, le comité de la conférence a adoptée.

« Les puissances alliées, réunies en conférence, sont unanimes à penser qu'une conférence d'ordre économique et financier devrait être convoquée dans les premiers jours de mars, conférence à laquelle toutes les puissances européennes, l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Bulgarie et la Russie comprises, devraient être invitées à envoyer des représentants.

Elles considèrent qu'une telle conférence constitue une étape réelle dans la voie de la reconstruction économique de l'Europe centrale et orientale.

Elles ont la ferme opinion que les premiers ministres de chaque nation devraient, si possible, assister eux-mêmes à cette conférence afin que les recommandations de celle-ci puissent être suivies d'actions le plus vite possible.

Les puissances alliées considèrent que la reprise du commerce international à travers l'Europe ainsi que le développement des ressources de tous les pays sont nécessaires pour augmenter la quantité de main-d'œuvre productive et pour alléger les souffrances endurées par les peuples européens. Un effort commun des Etats les plus puissants est nécessaire pour rendre au système européen sa vitalité, aujourd'hui paralysée.

Cet effort doit s'appliquer à la suppression de tous les obstacles qui entravent le commerce. Il doit s'appliquer aussi à l'octroi de crédits importants consentis aux pays les plus faibles, ainsi qu'à la coopération de tous pour la restauration de la production normale.

Les puissances alliées considèrent que les conditions fondamentales et indispensables à la réalisation d'un effort efficace peuvent être définies dans leurs grandes lignes comme suit :

Les nations ne peuvent pas revendiquer le droit de se dicter mutuellement les principes suivant lesquels elles entendent organiser à l'intérieur leur régime de propriété, leur économie et leur gouvernement. Il appartient à chaque pays de choisir pour lui-même le système qu'il préfère à cet égard. Toutefois, il n'est pas possible de disposer de capitaux étrangers pour venir en aide à un pays si les étrangers qui fournissent les fonds n'ont pas la certitude que leurs biens et leurs droits seront respectés et que les bénéfices de leurs entreprises leur seront assurés.

Ce sentiment de sécurité ne peut être établi que si les nations (ou les gouvernements) désirant obtenir des crédits étrangers s'engagent librement à reconnaître toutes les dettes et obligations publiques qui ont été ou qui seront contractées ou garanties par l'Etat, les municipalités et autres organismes publics et à reconnaître également l'obligation de restituer, de restaurer ou à défaut d'indemniser tous les intérêts étrangers pour la perte et le dommage qui leur ont été causés du fait de la confiscation ou de la séquestration de la propriété.

Il devra être établi un système légal et juridique sanctionnant et assurant l'exécution impartiale de tous les contrats commerciaux ou autres.

Les nations devront disposer de moyens d'échange convenables. D'une manière générale, des conditions financières et monétaires doivent exister, qui offrent au commerce des garanties suffisantes.

Toutes les nations doivent s'engager à s'abstenir de toute propagande subversive vis-à-vis de l'ordre et du système politique établi dans d'autres pays.

Tous les pays doivent prendre en commun l'engagement de s'abstenir de toute agression à l'égard de leurs voisins.

Si, en vue d'assurer les conditions nécessaires pour le développement du commerce en Russie, le gouvernement russe réclame une reconnaissance officielle, les puissances alliées ne pourraient accorder cette reconnaissance que si le gouvernement russe acceptait les stipulations qui précèdent.

Les réparations

CANNES, 7. — La matinée n'a pas été marquée par d'importants progrès dans la question des réparations. Les pourparlers se poursuivent séparément entre ministres alliés d'une part, et entre experts d'autre part. Les experts étudient spécialement la faculté de paiement de l'Allemagne, de façon à obtenir du Reich qu'il s'acquiesce de ses obligations dans toute la mesure de ses moyens.

Les délégués belges, appuyés par leurs collègues français, estiment, en effet, que l'Allemagne peut payer en espèces en 1922 une somme supérieure aux 500 millions de marks-or prévus dans les conversations de Londres. Ils ont fourni à cet égard une documentation. Ils sont d'avis que le Reich pourrait verser au titre des réparations au moins 300 millions de plus en espèces cette année. Si cette opinion prévaut, comme il est vraisemblable, elle pose un second problème, celui d'ordre politique, à savoir comment ces paiements en espèces seront répartis entre les Alliés.

Dans les conversations de Londres, il avait été prévu que la Belgique recevrait la moitié des versements en espèces, de façon à tenir compte de son droit de priorité. Si ces versements sont élevés, la question se pose de savoir si la même proportion sera maintenue. C'est sur ce sujet que portent plus particulièrement les conversations entre les ministres alliés, MM. Loucheur et Theunis en ont conféré notamment samedi.

CANNES, 7. — La réunion de la commission des ministres chargée de l'étude préliminaire du problème des réparations, commencée à 11 h. 30, s'est terminée à 13 h. 30. Les ministres ont pris connaissance de la réponse des experts au questionnaire qui leur avait été soumis sur la capacité de paiement de l'Allemagne. La discussion a donc porté sur la possibilité d'élever les paiements en espèces et de diminuer les paiements en nature. Cet échange de vues auquel ont surtout pris part MM. Loucheur, Theunis et Worthington Evans, sera repris à 18 heures. Il semble que les pourparlers doivent se poursuivre encore lundi.

La question d'Orient

CANNES, 7. — La venue à Cannes de M. Franklin-Bouillon, qui négocia avec le gouvernement d'Angora au nom de la France, a fait croire que la question d'Orient viendrait en discussion ici et non pas à Paris, comme il avait été prévu. On confirme officiellement cependant que les ministres des affaires étrangères français, anglais et italien se rencontreront

bien à Paris à l'issue du Conseil suprême pour traiter cette question.

Réunion du Conseil suprême

CANNES, 7. — Le Conseil suprême, qui ne devait pas se réunir samedi, a été convoqué néanmoins pour le soir à 8 h. On assure que la cause de cette séance est la détermination des conditions dans lesquelles se trouve l'Allemagne en ce qui concerne l'article 234 du traité et concernant les garanties qui pourraient lui être demandées pour le rétablissement de ses finances.

Dans les milieux de la conférence on estime que « l'équitable faculté de se faire entendre » pourrait être donnée à l'Allemagne à Paris par l'intermédiaire de la commission des réparations, suivant la procédure nettement établie par le traité de Versailles.

M. Briand battu par M. Lloyd George

PARIS, 8. — Les mauvaises nouvelles de Cannes ont causé peu de surprise dans les milieux politiques de Paris. On s'y attendait. Par contre elles ont accru le pessimisme qui y régnait.

Ce que l'on appréhendait s'est produit. M. Briand s'est laissé entraîner sur le terrain où M. Lloyd George voulait l'attirer.

Il a, avec les autres délégations, admis des principes d'ordre général qui vont singulièrement entraver la discussion sur les réparations. Il a implicitement reconnu que la santé de l'Europe dépendait de celle de l'Allemagne, à laquelle le Premier anglais apporte tant de soins, oubliant qu'à côté de son malade de prédilection, il y en a un autre qui a souffert plus que tous et qui souffre encore.

Aussi la presse se montre-t-elle très réservée et, à part les quelques thuriféraires officiels de M. Briand, qui se pâment d'aise devant la pauvreté des résultats acquis et les dangers que préparent les décisions du conseil suprême, tous les journaux laissent entrevoir le mécontentement de l'opinion.

Le « Journal des Débats » écrit : « Le 29 décembre, au Sénat, M. Briand, en réponse à M. Ribot qui venait de lui signaler les dangers de la grande conférence économique projetée à Londres, répondit : « La première question à l'ordre du jour de la conférence de Cannes et qui devra être résolue est celle des réparations, l'autre est une question d'avenir. » Or, hier, la première journée de la conférence de Cannes a été consacrée à l'examen et à l'adoption des propositions de M. Lloyd George relatives à la réunion, dans les premiers jours de mars, d'une conférence d'ordre économique et financier, à laquelle seraient représentées toutes les puissances d'Europe, y compris l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Bulgarie, la Russie. En conséquence, non seulement la question des réparations se trouve désormais liée à celle de la reconstruction économique de l'Europe, mais elle y est subordonnée. Tout ce qu'on va discuter ou écrire à propos des réparations s'évaporerait dans l'attente de la grande conférence européenne à laquelle les Etats-Unis sont aussi conviés. »

« La Liberté » dit : « Hier, à Cannes, sur le coup de 4 heures après midi, une guerre de quatre ans a cessé d'avoir un sens. »

« La victoire aussi. »

« Le plan qui a été emporté c'est celui de Hugo Stinnes et de Walther Rathenau et non pas celui de M. Lloyd George. Hugo Stinnes et Walther Rathenau ont commencé à venger les défaites de Ludendorff. Il est regrettable que la délégation française ne l'ait pas dit. C'est peut-être parce qu'elle ne l'a pas vu. Le traité de Versailles était une déception ; il était mal fait, il était mal équilibré. Tel quel, il s'inspirait au moins du programme au nom duquel les alliés avaient poursuivi la guerre à outrance et versé des torrents de sang. Restitutions, réparations, garanties. »

« Mais la résolution d'hier... »

« Les garanties, elle les rend purement verbales, les réparations elle les dilue et les dissout, les restitutions elle les rend piteuses. Demain, l'Allemagne sera fondée à soutenir que, pour rétablir son équilibre économique, elle a besoin de retrouver ses provinces perdues. »

« Si c'est pour en venir là qu'on a prolongé une guerre impitoyable, si c'était pour n'avoir plus qu'une idée, celle de recoller les morceaux cassés, on aurait pu s'y prendre plus tôt ! »

Comme le remarque le « Temps », Briand ne pouvait s'isoler et boudier tout seul dans un coin, mais, peut-être aurait-il pu faire remarquer que la conférence de Cannes avait été convoquée pour examiner la carence allemande. En tous cas le parlement le lui rappellera et il est possible qu'il ne puisse pas ratifier ce que le gouvernement aura conclu.

Conférence de Washington

Les sous-marins

WASHINGTON, 6 (Havas). — Le communiqué officiel suivant a été publié à l'issue de la réunion de la commission plénière navale :

« Les résolutions suivantes, proposées par M. Root, président de la sous-commission de rédaction des résolutions concernant les sous-marins, ont été, après discussion, adoptées à l'unanimité :

I. — Les puissances signataires, désirant rendre plus efficaces les règles adoptées par les nations civilisées pour la protection de la vie humaine des non combattants, sur mer en temps de guerre, déclarent que parmi ces règles, celles qui suivent doivent être considérées comme prescrites par le droit des gens :

1) Avant qu'un vaisseau marchand soit saisi, il faut lui donner l'ordre de se soumettre à une visite de recherche, afin de déterminer son caractère. Un vaisseau marchand ne doit pas être attaqué, à moins qu'il ne refuse de se soumettre à une visite et à une recherche, après avertissement, ou à moins qu'il ne refuse de naviguer suivant les instructions données. Après sa saisie, le vaisseau marchand ne doit pas être détruit, à moins que l'équipage et les passagers n'aient été préalablement mis en sécurité ;

2) Les sous-marins belligérants ne sont en aucune circonstance exemptés des règles universelles ci-dessus mentionnées, et si un sous-marin ne peut pas capturer un vaisseau en se conformant à ces règles, la loi des nations lui prescrit de renoncer à l'attaque et à la saisie, et le sous-marin doit permettre au vaisseau marchand de poursuivre sa route sans être inquiété.

II. — Les puissances signataires invitent toutes les autres puissances à donner leur assentiment aux prescriptions du droit des gens, afin qu'il puisse exister dans le monde entier un accord clair et public sur ces règles de conduite. L'opinion publique du monde entier pourra porter un jugement sur les belligérants futurs.

III. — Les puissances signataires reconnaissent l'impossibilité pratique d'employer des sous-marins en tant que destructeurs du commerce sans violer ainsi qu'il fut fait au cours de la récente guerre de 1914-18, les règles universellement acceptées par les nations civilisées pour la protection des neutres et des non combattants, et afin que l'interdiction de l'emploi des sous-marins en tant que destructeurs du commerce soit universellement acceptée comme prescrite par le droit des gens. Les puissances

signataires acceptent que cette interdiction lie dès maintenant entre elles et elles invitent les autres nations à y adhérer. »

La commission s'est ajournée à vendredi à 11 heures.

La Petite Entente

Petit poison deviendra grand...

PARIS, 7 (P. T. S.). — On mande de Belgrade au « Matin » : Le président du conseil des ministres yougo-slave, M. Pachitch, se rendra au cours de la première quinzaine de janvier à Prague, où les présidents des conseils des ministres roumain, autrichien et polonais sont également attendus pour cette date. Il s'agit de discuter le nouveau statut d'élargissement de la Petite Entente avec la participation de l'Autriche et de la Pologne. Ces deux Etats auraient déjà annoncé officiellement leur adhésion. Pour plus tard, l'entrée de la Hongrie est également prévue. On désire laisser le temps à ce pays de consolider sa situation politique intérieure et notamment de régler la question du trône. Avec l'entrée de la Hongrie dans la Petite Entente, le but de créer une ligue des Etats de l'Europe serait atteint.

Le plébiscite de Vilna

VARSOVIE, 7 (B. P. P.). — On mande de Vilna au « Kurier Poranny » que malgré la propagande de certains éléments du clergé lituanien et de communistes toute la population prend part au mouvement électoral. La majorité des Blancs-Ruthènes se rendra aux urnes. Les Russes orthodoxes, dont le pourcentage est d'ailleurs insignifiant, ont également présenté leurs listes. Le commissaire général électoral a déclaré dans une interview que même les Lituanais ont changé dernièrement leur attitude en présentant leurs listes. Les leaders juifs s'écartent du mouvement électoral, néanmoins de nombreux Juifs y prennent part activement.

Les commissions électorales auxquelles participent les représentants des différentes nationalités de la région de Vilna ainsi que la garde civique, indépendante des autorités administratives et soumise uniquement aux commissions électorales, donnent une garantie complète de la liberté de vote. Aucune plainte n'a été reçue à ce sujet. Les résultats du vote seront connus le 13 janvier au soir. On croit que l'assemblée pourra se réunir le 20.

Allemagne

Le pauvre homme

A Berlin, l'écrivain Kurt Hennig publie un livre intitulé « Hohenzollern », où il établit que l'ex-kaiser, depuis son abdication, a tiré une somme de 70 millions de marks de ses revenus d'Allemagne. Il ajoute que le gouvernement prussien a l'intention d'acheter à Guillaume ses propriétés de Prusse, moyennant 100 millions de marks-or.

Un dépôt d'armes clandestin

(Havas). — Le « Matin » annonce que le ministère de la guerre a été avisé de la découverte d'un dépôt clandestin, muni, à Gœrlitz, contenant 3500 fusils, 6 mitrailleuses et 319 tubes de mitrailleuses.

La légende de la « honte noire »

MAYENCE, 6 (C. P.). — A la suite des changements de garnison ordonnés par l'état-major de l'armée du Rhin, Boppard n'était occupée depuis quelques mois que par un poste de gendarmerie.

Pour opposer une fois de plus un démenti formel aux allégations de la presse nationaliste allemande, quant à la prétendue « honte noire », les commerçants de Boppard viennent d'adresser une pétition au général Degoutte, commandant de l'armée française du Rhin, pour lui demander de bien vouloir faire occuper à nouveau la ville par des troupes françaises, fussent-elles indigènes.

Le « Volksrecht » de Francfort, qui reproduit cette information, conclut textuellement : « Ce cas montre que la « honte noire » est exagérée d'une façon extraordinaire par les nationalistes. »

Grande-Bretagne

Diminution des recettes

Pendant le dernier trimestre de 1921, les recettes du Royaume-Uni ont atteint un total de 5516 millions de francs, en chiffres ronds, soit 1220 millions de moins que pendant la période correspondante de 1920. Cette diminution provient d'un déficit de 1100 millions sur l'impôt sur les bénéfices de guerre auquel sont venues s'ajouter des diminutions de recettes sur les droits de timbre, d'exercice et sur certains intérêts d'emprunts.

Cette diminution de recettes était en grande partie prévue, aussi ne trouble-t-elle guère le chancelier de l'échiquier qui, d'autre part, a diminué les dépenses de l'Etat de plus de 2500 millions de francs depuis le 1er avril 1921.

Irlande

Valera démissionne

Il se déclare dégoûté de la vie politique

DUBLIN, 6 (Havas). — Après avoir siégé à huis clos toute la matinée, le Dail Eireann est rentré en séance publique à trois heures de l'après-midi.

M. de Valera a annoncé aussitôt sa démission et celle de tous les membres du cabinet. Il lui est impossible, a-t-il dit, de se charger de la responsabilité qui lui incombe, à moins qu'il ne soit nanti de tous les pouvoirs pour la défense de la République irlandaise. Pour cela, il lui faut un cabinet uni, partageant sa manière de voir. Dégoûté de la vie politique, M. de Valera va, dit-il, rentrer dans la vie privée, à moins qu'il ne soit réélu par le Dail Eireann.

M. Michael Collins a annoncé qu'il avait offert sa démission à M. de Valera, mais que celui-ci avait refusé de l'accepter. Il a protesté contre certains procédés de politiciens.

Le Dail Eireann a décidé de siéger jusqu'à 22 heures et de passer demain au vote sur la question de la ratification du traité de Londres. La démission de M. de Valera est généralement interprétée comme indiquant que celui-ci reconnaît enfin que sa cause est perdue et que les partisans de la paix sont en majorité.

ÉTRANGER

Nécrologie. — Les dépêches annoncent la mort du grand écrivain russe Vladimir Korolenko, dont la poésie caressante et les idées bienfaisantes devaient charmer la Russie.

Né à Gitomir en 1853, Korolenko fit des études à l'Académie agricole, mais quitta bientôt l'agriculture pour se lancer dans la carrière littéraire et surtout pour se vouer à une tâche d'éducation populaire qui lui paraissait nécessaire afin de soulager la souffrance des masses. Un idéalisme puissant devait faire de lui un rare écrivain. Poursuivi par l'autocratie tsariste, il connut la prison durant de longs mois ; déporté en Sibérie, il n'en revint qu'en 1885, mais c'est dans son exil qu'il écrivit ses œuvres les plus remarquables, entre autres : « Dans la nouvelle Société », le « Réve de Makar », la « Forêt fait du bruit ». Son « Aveugle musicien » fut un triomphe ; il évoquait dans ce chant vibrant la vie ukrainienne tout entière. Les Russes affectent parfois de placer Korolenko entre Tourgueneff et Tolstoï, mais, à certains égards, il les dépasse, en particulier par le bien qu'il a fait au peuple. Il sut établir l'équilibre entre son idéal et ses méthodes. Adversaire acharné du régime autocratique et partageant jusqu'à un certain point les idées des narodniks, il n'était nullement d'accord avec les idées terroristes de ces derniers. Sa vie s'acheva en tragédie. Cet idéaliste, après avoir souffert des geôles tsaristes, subit aussi les prisons bolchévistes ; relâché, il ne put obtenir la permission d'aller à l'étranger pour y soigner une maladie grave, et sa mort retombe sur les soviets coupables.

Extraordinaire aventure. — Un pêcheur de Grimsby a eu, pendant la récente tempête qui sévit sur la mer du Nord, une extraordinaire aventure : il était occupé sur l'avant de son chaland quand une vague, balayant le pont, l'enleva ; on le considéra comme perdu, lorsqu'une seconde vague le renvoya sur le pont, blessé mais vivant.

La « livre » de 300 grammes. — Six boulangers d'Orléans viennent d'être traduits en correctionnelle sous l'inculpation de tromperie sur la quantité de la marchandise vendue. Ils avaient mis en vente des pains de fantaisie d'une livre ne pesant en réalité que 240, 300 et 360 grammes. L'un d'eux, M. Sellé, avait été récemment condamné pour le même délit à 1000 francs d'amende. Le tribunal a estimé, bien qu'aucune loi ne fixe le poids minimum des pains fantaisie, que les prévenus avaient dépassé la tolérance permise et que le délit de tromperie était établi.

Il a condamné pour la seconde fois Sellé à 1000 fr. d'amende. Ses confrères se sont vu octroyer des amendes variant de 50 à 500 fr.

SUISSE

Le prix du lait. — La « National Zeitung » apprend de source bien informée que l'on peut s'attendre à une diminution du prix du lait de deux à trois centimes par litre.

Des pourparlers franco-suisse. — On mande de Paris :

Des conversations sont engagées entre le gouvernement français et le gouvernement fédéral suisse en vue d'une simplification du régime des passeports. Le gouvernement français est favorable à la suppression complète du visa de passeport entre la France et la Suisse, et va faire au gouvernement fédéral une proposition dans ce sens.

L'horlogerie suisse et le marché tchécoslovaque. — Lorsque, tout dernièrement, le nouveau ministre de Tchécoslovaquie à Berne, M. R. Flieder, remettait ses lettres de créance, l'ancien président de la Confédération, M. Schulthess, a pu relever avec une satisfaction particulière l'heureux essor des relations économiques et commerciales entre les deux pays. En effet, à en juger par ce que nous apprennent les statistiques de commerce, les échanges entre la Suisse et la République tchécoslovaque vont s'intensifiant. Quant à la branche horlogère, pour ne citer que cela, les achats tchécoslovaques ont, en comparaison de l'an passé, presque quadruplé. Tandis qu'en 1920, la Tchécoslovaquie n'avait acheté en Suisse que 24,000 montres environ, les statistiques accusaient, au contraire, pendant les premiers neuf mois de 1921 plus de 70,000 montres suisses écoulées en Tchécoslovaquie. La République tchécoslovaque a réussi, d'autre part, à vendre en Suisse, pendant cette même période, nombre de ses produits, en particulier du sucre et du bois. Il est à espérer que ces échanges, utiles au bien-être et à la prospérité des deux Etats, suivront, dans l'avenir, la marche favorable, qui leur est déjà tracée.

Convention avec le Liechtenstein. — Le projet de convention économique entre la Suisse et le Liechtenstein, qui sera discuté sous peu par le Conseil fédéral, prévoit dans ses grandes lignes que le cordon douanier suisse sera transféré à la frontière Liechtenstein-Vorarlberg. Le contrôle douanier à cette frontière sera fait par des Suisses payés par le Liechtenstein. Les recettes, après déduction de certains frais, reviendront en partie à la Suisse sur une base qui reste à établir, probablement le 20 %, après une certaine répartition par tête de population du Liechtenstein. Les maisons pour douaniers seront construites aux frais du Liechtenstein. C'est la monnaie suisse qui sera utilisée au Liechtenstein. Les tarifs douaniers appliqués sont les tarifs suisses ainsi que toutes les lois et règlements ayant trait à la douane. En outre, le Liechtenstein sera administré comme la Suisse par les règlements sur l'alcool ; la régie des alcools sera donc intéressée. La convention devra être soumise à la ratification des parlements de Suisse et du Liechtenstein.

BERNE. — On n'a jamais vu dans le canton de Berne autant de recours contre l'impôt. Sur 130,000 contribuables, il y a plus de 20,000 recours. Jusqu'à présent, la commission d'impôt en a tranché 27 pour cent en faveur de l'Etat et 51 pour cent en faveur des contribuables. La commission poursuit son travail. En plus de ces recours, l'administration de l'impôt en a présenté pour elle-même 360 contre des contribuables. Tout ce travail coûte très cher à l'Etat et le nombre des recours prouve que la population bernoise se fatigue de payer de gros impôts.

— La mine de charbon d'Ebnatal près de Bolligen vient d'être fermée et les 40 ouvriers qu'elle occupait ont reçu leur congé. Le personnel s'opposait à toute réduction de salaire ; dans ces conditions, on ne pouvait songer, avec le prix élevé des transports, à résister à la concurrence des charbons étrangers.

— La coopérative socialiste des maçons et menuisiers de Berne, fondée dans le but d'effectuer des livraisons à des conditions spécialement avantageuses, vient de présenter une offre en vue de la construction d'un collège à Bremgarten, près Berne, offre qui se trouvait dépasser de 6400 francs les propositions réunies des entrepreneurs. La commission socialiste des bâtiments adjugea toutefois les travaux à la coopérative. Or, on apprend que le Conseil d'Etat bernois aurait annulé la décision de la commission des bâtiments en se basant sur le fait qu'une commune qui se trouve sous la tutelle de l'Etat comme c'est le cas de Bremgarten, ne saurait s'accorder le luxe d'expériences de ce genre.

ARGOVIE. — La commission du budget du Grand Conseil argovien a proposé au gouvernement le budget de 1922, prévoyant un déficit de un million et demi, en lui demandant de présenter un budget dans lequel les recettes et les dépenses s'équilibrent.

ZURICH. — Six syndicats de la place de Zurich ont décidé d'entreprendre une action en vue de liquider le conflit existant au sein de la fédération des ouvriers sur métaux. La conférence a décidé de condamner l'attitude du comité central de la fédération des ouvriers sur métaux et a prié cette fédération de soumettre la question relative à l'exclusion de certains membres à un nouvel examen et de la renvoyer aux instances compétentes pour abroger les mesures prises. En cas de refus, les 6 fédérations en question se réservent le droit de recevoir les membres exclus, ainsi que les sections dissoutes. Cette action de médiation sera renvoyée ensuite à la commission syndicale.

— Les scellés ont été apposés officiellement au secrétariat local de la fédération suisse des ouvriers sur métaux au Volkshaus et un nouveau secrétariat local a été ouvert, en vue de garantir une marche des affaires à l'abri de tout conflit.

— Le conseil général a accordé une somme totale de 530,000 fr. pour des travaux de construction et a décidé, conformément à la proposition de la majorité de la commission, d'allouer un montant de 10,000 fr. à la Croix-Rouge suisse pour une expédition de secours à la Russie, contre les voix des radicaux et des démocrates qui, selon la proposition de la minorité de la commission, ne voulaient accorder qu'une somme de 5000 fr.

— A Uelikon, au cours d'une partie de luge, trois jeunes gens furent projetés contre le mur d'un jardin. Le premier d'entre eux, Emilie Spitzer, 17 ans, fut grièvement blessé à l'abdomen ; il mourut peu après.

SOLEURE. — A Granges, vendredi soir, un accident s'est produit sur la place de la poste du village. A la rue de l'Eglise, les fillettes Marie Loser et Pauline Burkhard se liguèrent ensemble sur la même luge dans la direction de la place de la poste lorsqu'un attelage à deux chevaux déboucha sur la place. Les deux fillettes furent prises sous les chevaux et fort mal arrangées. L'une d'elles, Pauline Burkhard, a dû être transportée à l'hôpital de Soleure dans un état désespéré.

GRISONS. — Une caravane de douze touristes anglais, stationnés à Klosters, avaient entrepris une course de ski de Wolfgang à Parsenn, au cours de laquelle deux skieurs furent victimes d'un accident ; ils furent entraînés par une avalanche. L'un d'eux put être retiré à temps, l'autre fut découvert après des sondages. Mais il était déjà asphyxié. C'est un Anglais, âgé de 26 ans, connu comme bon skieur.

VAUD. — Un marchand de bétail de Payerne, a tué un boeuf et l'a distribué gratuitement, en totalité, à raison de 500 grammes par personne, au Nouvel-An, à environ 800 nécessitaires de Payerne et des bameaux, désignés par les autorités, les pasteurs et le curé de Payerne.

— La foire d'Aubonne de mardi dernier n'a pas été très fréquentée par les marchands de bétail. Il a été amené sur le marché : 3 boeufs de 800 à 1500 fr., 6 génisses de 600 à 1200 fr., 12 vaches de 700 à 1500 fr. et 115 porcs de 65 à 80 fr. la paire. Peu d'animation et peu de ventes ; le froid et la fièvre aphteuse à proximité ont empêché et contrarié la foire. Les prix sont en baisse pour le gros bétail ; pour les porcs il y aurait augmentation de 5 à 10 fr. par paire sur la foire de novembre.

— M. Charles Genillard, directeur du Villars-Palace, à Villars sur Ollon, a reçu sur la tête un bloc de glace et a été tué, samedi à 17 heures.

Voici dans quelles circonstances s'est produit l'accident :

M. Ch. Genillard avait donné à son personnel l'ordre de débayer la neige et la glace se trouvant sur le toit en terrasse surplombant l'entrée de l'hôtel. Il surveillait l'opération et avertissait les passants de prendre garde. Au moment où il venait de prier deux dames de s'écarter, un glagon, mesurant quarante centimètres de long et trente de large, pesant ainsi plusieurs kilos, lancé un peu plus loin que les autres s'abatit sur sa tête, écrasa son chapeau et lui enfonça le crâne. Ch. Genillard s'affaissa ; l'accident ne fut pas remarqué tout d'abord ; c'est un peu plus tard qu'un passant le trouva gisant sans connaissance sur le sol ; peu après il expirait.

GENÈVE. — Vendredi soir, un incendie a détruit complètement l'usine appartenant à M. Kehly-Sommer, située à Gaillard au lieu dit « Le Châtelot ». Les dégâts s'élevèrent à 570,000 francs.

— Le nommé Dobrachowski, qui devait être arrêté samedi matin pour trafic de cocaïne, vient de prendre la fuite. Il avait vendu pour 4500 fr. à un négociant de Zurich, M. Stockli 6 kg. de poudre blanche pour de la cocaïne.

CANTON

Fleurier (corr.). — Le Conseil général, réuni vendredi soir, a discuté le projet d'arrêté concernant l'élevation du tarif des eaux ; les modifications prévues doivent rapporter 13,000 francs, somme nécessaire pour payer l'annuité de notre dernier emprunt de 180,000 fr. ; la commission du budget, après étude approfondie, a reconnu que c'était pour le moment le seul de nos services susceptible de subir une augmentation.

Le projet est fortement attaqué ; de plus le parti socialiste refuse de le prendre en considération, parce qu'il estime qu'il faut commencer par augmenter le taux de l'impôt sur la fortune. 17 voix pour la prise en considération et 17 contre, fournissent au président l'occasion de départager en faveur du projet. La discussion est longue ; robinets d'évier, de chambres de bains de W.-C., de ménage et d'établissements publics, de salons de coiffure, d'écuries d'ateliers de photographie, de buanderies, pas

Voir la suite des nouvelles à la page suivante

AVIS TARDIFS

Garde-malade

ou personne dévouée pouvant donner des soins à un malade est demandée. S'adresser quai Mont Blanc 2, rez-de-chaussée, à gauche.

Partie financière et commerciale

Bourse de Genève, du 7 janvier 1922. Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demandé. — o = offre

Table with financial data including various bank shares (Banq. Nat. Suisse, Soc. de banq. S. 536, Comp. d'Escom. 437, etc.), bonds (Fed. VI emp., VII, VIII, IX, etc.), and other securities. Includes columns for price and volume.

Le Dollar baisse de 1 centime; tout le reste est ferme ou monte. Berlin, 27 1/2, resta demandé (2.50). En Bourse, Fonds fédéraux faiblissent devant le nouvel emprunt 5 1/2 %. Ville Genève toujours ferme. Obligations étrangères faibles. Sur 21 actions 10 en hausse, 6 en baisse. Nestlé, qui baissait hier après midi jusqu'à 160, se relève à 160.5 (18 + 1) et, après Bourse, 160.

Somatose advertisement. Includes a logo with a figure and text describing it as a powerful stimulant for the appetite and reconstructive of choice for the weak and convalescents. Available in powder or liquid form.

NEUCHÂTEL

sent au crible de la votation avec des chances diverses.

Pour finir, les modifications admises donnent une perte de 6300 fr. sur la somme nécessaire à l'annuité, et le projet dans son ensemble est repoussé par 16 voix contre 12.

L'assemblée vote la ratification de la nouvelle convention pour l'énergie électrique de l'usine de Joux, et renvoie à la commission des services industriels le rapport technique très compliqué concernant l'application des nouveaux tarifs, de façon à ce que les abonnés soient bien au clair sur les conditions qui leur sont faites.

Le prix du gaz, qui s'élevait à 75 c. le mètre cube, est abaissé à 60 c. depuis le 1er janvier écoulé, vu la diminution de prix des matières premières et des frais généraux.

La question de cours de perfectionnement pour les chômeurs est accueillie favorablement par la commission des cours professionnels; comme une ou deux inscriptions avaient été le résultat d'une première tentative, une enquête sera faite auprès des chômeurs, et le Conseil communal les invitera à s'inscrire en indiquant quels cours ils désirent voir instituer.

La direction de police a accordé deux heures de plus que la permission stipulée pour les jours de fête au tenancier d'un établissement public, ce qui motive une interpellation d'un confrère qui a renvoyé son monde à l'heure fixée, et s'estime lésé, mais ensuite se déclare satisfait des explications données.

La suppression du gardiennage de quelques passages à niveau du Régional provoque une demande de rétablir ce service près de la Tuilière, sur la ligne de Buites, où passent de nombreux enfants, des troupeaux, des véhicules qui s'y trouveraient en danger; le directeur de l'exploitation établit que le Régional siffle plus qu'il n'en faut pour avertir enfants et voitures, et que les mécaniciens se montrent très bienveillants et patients avec les vaches qui se promènent sur la voie.

Par 32 voix, le Conseil a maintenu son point de vue, exprimé le 22 juillet dernier lors de la discussion des budgets scolaires, fixant le traitement du secrétaire de la commission scolaire à 300 fr. au lieu de 500, cette augmentation ne lui paraissant nullement motivée. Il a appelé M. Robert Cand, pasteur de l'Eglise indépendante, à faire partie de cette commission, en remplacement de M. Gustave Jeanguenin, démissionnaire.

Les Bayards (corr.). — Jusqu'ici, l'hiver ne nous avait pas sérieusement visités, mais maintenant c'est chose faite. Aujourd'hui 5 janvier, après des pluies abondantes, la neige nous arrive furieusement, elle s'entasse, elle s'entasse! Les routes sont obstruées et les triangles rouillés dans les hangars depuis deux ans sont en grande activité. Il y aura aussi un peu de travail pour les chômeurs, là où les triangles sont ampuissants.

Et voilà, les fêtes de Noël et de l'An derrière nous. Aux Bayards, il ne s'est guère passé de nouveau à cet égard: les arbres de Noël, les cultes, les réunions de familles, les pâtisseries traditionnelles, etc. Et pour les étards un bal à l'hôtel et un match dans un cercle!...

Un accident regrettable s'est produit le soir de Noël. Un jeune cathédromène J. C., sortant de la soirée de l'arbre à la chapelle s'est trouvé en contact dans la rue avec un groupe de gens masqués. Comment cela s'est-il passé? Toujours est-il que le jeune C. reçut un coup de canne. Résultat: un œil abîmé dont l'usage est aux trois quarts perdu!

Avec le recommencement de l'année, la lumière publique nous a été rendue. Véritable soulagement, car nous n'étions plus accoutumés à des rues parfaitement obscures surtout par ces nuits sans lune. Les jeunes ont pu se rendre compte de ce qu'était l'aspect de notre village il y a quelque soixante ans, alors que nul lampe ne s'éclairait. Ils pourront comprendre pourquoi nos braves grand-mères, à cette époque lointaine, ne se rendaient à la veillée chez des amies ou des voisines que munies de petites lanternes! C'était l'heureux temps des guéridons, des chandeliers, des primitives lampes à huile etc., des mœurs, simples et de la vie montagnarde si paisible!

Quel contraste avec ce qui se passe aujourd'hui! Malgré l'angoissante et misérable perspective de l'avenir, l'arrêt presque complet de notre industrie horlogère, le souci d'entretenir nos 10,000 chômeurs et leurs familles, malgré les dettes énormes qui s'accumulent sur l'Etat, les communes et les particuliers, les impôts écrasants présents et à venir, malgré les appels multipliés et incessants à la charité chrétienne pour soulager des misères sans nom et sans nombre, malgré tous ces cris de détresse, notre vie publique n'est bientôt plus qu'un tourbillon de papiers. Songez-y: à l'occasion du Nouvel-An, rien que dans notre district 22 bals dont 3 dans un seul village! Et les matches qui ne se comptent plus, les fins soupers, les cinémas, etc. Oh, comme cela jure avec la misère des temps! Quelle imprévoyance chez ceux qui organisent ces réjouissances hors de saison, véritables pièges tendus à notre jeunesse et à des bourses déjà dégrainées! Et quelle responsabilité pour les magistrats qui les autorisent!

Il y a un an, sur pareil sujet, j'écrivais que notre peuple n'était pas sage, aujourd'hui, je dirais tout simplement qu'il brave effrontément une épreuve nationale sous laquelle une volonté supérieure a jugé bon de nous placer!

Chose à noter: Dans la nuit du 1 au 2 janvier, vers une heure, un arrêt général et inattendu de la lumière électrique dans nos régions est venu mettre sur toutes ces vanités un bienfaisant éteignoir. Bravo!

Le Conseil d'Etat convoque les électeurs de la paroisse réformée française des Bayards, pour les samedi et dimanche 14 et 15 janvier 1922, aux fins de se prononcer sur la réélection de leur pasteur, le citoyen Basilio Mastronardi.

La Sagne. — Dans sa dernière séance le Conseil général a discuté le budget communal pour 1922. Les rapports du Conseil communal et de la commission du budget et des comptes, ont été adoptés.

Le projet comporte: 182,771 fr. de recettes et 216,255 fr. 15 de dépenses, soit un déficit présumé de 33,484 fr. 15.

Le Conseil général a admis comme nouvel élément de recette la proposition du Conseil communal d'augmenter de 5 c. le prix du mètre cube d'eau dès février 1922.

Un projet de budget spécial est établi pour le chômage; il n'entre pas en ligne de compte dans les chiffres ci-dessus; il prévoit: 126,750 francs de recettes et 176,750 fr. de dépenses, soit 50,000 fr. à la charge exclusive de la caisse communale.

Il y a en ce moment à La Sagne 150 chômeurs environ; si la crise de chômage persiste, nos prévisions pour ce poste seront bien inférieures à la réalité, à la fin de l'exercice.

Un crédit supplémentaire de 7500 fr. a été accordé au dicastère de l'assistance pour boucler les comptes de 1921; le supplément de dépenses qu'enregistre ce dicastère est dû à la majoration des prix de pensions de nos protégés dans divers établissements hospitaliers, ainsi qu'à la forte augmentation du nombre des cas d'assistance, hors du canton et à l'étranger, conséquence de la crise que nous traversons.

Le Conseil général a également voté, en décembre un crédit de 45,000 fr. pour construction d'un chemin dit « Bois-Vert » à Sommarbel, travail destiné à occuper les chômeurs.

Le Conseil général a également voté, en décembre un crédit de 45,000 fr. pour construction d'un chemin dit « Bois-Vert » à Sommarbel, travail destiné à occuper les chômeurs.

Le Conseil général a également voté, en décembre un crédit de 45,000 fr. pour construction d'un chemin dit « Bois-Vert » à Sommarbel, travail destiné à occuper les chômeurs.

Le Conseil général a également voté, en décembre un crédit de 45,000 fr. pour construction d'un chemin dit « Bois-Vert » à Sommarbel, travail destiné à occuper les chômeurs.

Le Conseil général a également voté, en décembre un crédit de 45,000 fr. pour construction d'un chemin dit « Bois-Vert » à Sommarbel, travail destiné à occuper les chômeurs.

Le Conseil général a également voté, en décembre un crédit de 45,000 fr. pour construction d'un chemin dit « Bois-Vert » à Sommarbel, travail destiné à occuper les chômeurs.

Le temps — Après la belle journée de samedi, si ensoleillée, la neige s'était reprise à tomber hier matin en telle quantité qu'elle s'amoncelait sur le sol. Les sports battaient enfin plein à la grande satisfaction de tous ceux qui aiment le mouvement et ne se résignent qu'avec peine à passer l'hiver enfermé dans leurs maisons ou retenus par leurs affaires.

Mais voici qu'au fur et à mesure que s'avance l'après-midi, la neige, d'abord très sèche, devenait plus humide, et, vers 6 heures, elle fut remplacée par la pluie. Celle-ci, chassée toute la nuit par un vent violent, a transformé le beau tapis blanc qui faisait plaisir à voir en une boue liquide où l'on régnait à patanger. Les ouvriers commencent à faire, ce matin, d'en débarrasser trottoirs et chaussées.

Somme-nous déjà au bout de l'hiver? du vrai, bien entendu, de celui où il y a de la neige et de la glace, où l'on peut faire de la lyge et du patin? Notre jeunesse en serait inconsolable, mais beaucoup de personnes âgées ne s'en plaindraient pas, ni celles pour qui le froid est une lourde charge pécuniaire.

Pour relever les chevaux. — La Société protectrice des animaux nous informe — et nous en informons à notre tour les intéressés — qu'elle a fait déposer des chaussons pour relever les chevaux, au pavillon des trams de la place Purry, au poste de police de l'Hôtel municipal, au magasin Wasserfallen (rue du Seyon) et à la boulangerie Christener à Pe-seux.

3me concert Risler. — Après l'introduction prise dans un mouvement d'une belle gravité, M. Risler a interprété le premier mouvement de la sonate opus 13 avec une très grande sobriété, qui n'a pas été sans étonner ceux de ses auditeurs qui étaient venus pour entendre du « sur-pathétique », si je puis m'exprimer ainsi; mais l'expression que M. Risler y a mise et é s'accroissant par une savante gradation, à tel point que les dernières mesures ont dû contenter les plus exigeants. La manière profonde, large et expressive avec laquelle il a fait sonner le premier thème de l'adagio aurait dû survenir sans interruption, mais hélas! un pensionnaire en retard n'a permis à l'artiste de le jouer qu'après que chacune des jeunes filles qui le composent eut pu trouver exactement la place numérotée à laquelle elle avait droit; l'effet voulu par l'artiste en a été quelque peu amoindri. Enfin le rondo final a été joué dans le style de l'œuvre et de manière à faire taire ceux qui ne l'y trouvent pas à sa place.

Les deux sonates de l'opus 14 ont été données avec beaucoup de relief et chacune de manière à en faire ressortir le caractère spécial, la première plus grave et plus austère jusque dans l'allegretto du milieu et la seconde plus gracieuse et plus légère même dans l'andante avec variations; soit-on, entre parenthèses, que ce mouvement a servi de musique au cantique, « Sous ton voile d'ignominie », du « Recueil de l'Eglise indépendante ». C'est là sans doute une dernière variation que Beethoven n'avait pas prévue!

La sonate en si bémol majeur est considérée comme la dernière de la première époque du compositeur. M. Risler en a fort bien rendu les premiers mouvements, et y fait pressentir le Beethoven de la seconde période; l'adagio en particulier a été donné à la fois avec l'élégance qui s'en dégage et avec la profondeur qui s'y trouve. Seul le rondo final m'a paru quelque peu ternes; c'était là la fin du concert et sans doute la conséquence d'une certaine lassitude, chez l'artiste ou chez l'auditeur?

Max-E. PORRET.

« Le mariage de l'assesseur ». — Malgré la neige, plus la pluie qui, sont tombées en abondance, le Théâtre vaudois a rempli deux fois, hier, en matinée et en soirée, la salle de la Rotonde. Quand le rideau s'est levé, toutes les places étaient occupées, c'est dire le succès de l'entreprise que dirige d'une main si sûre M. Huguenin. Dès les premières scènes, le rire secoue le public et ne le lâchera pas jusqu'à l'exclamation finale de Favay: « L'amour a encore fait des miracles! » La vaudoiserie de MM. J. Monnet et M.-E. Tissot est, en effet, fort amusante; elle abonde en fines réparties, en tirades d'un langage savoureux; enfin elle représente bien ce que les Vaudois ont, à la fois, de bonhomie et de malice, de fierté patriotique et de goguenardise à l'égard des étrangers, qui en font un peuple si sympathique.

Mais il faut ajouter que l'œuvre des deux Vaudois ne pouvait trouver pour son interprétation mieux que la troupe du Théâtre vaudois. Tandis que le fait d'être des amateurs est, en général, une faiblesse au théâtre, ici c'est, au contraire, une force de plus. Des professionnels en auraient fait une pièce artificielle et le meilleur aurait été perdu, tandis que les vrais Vaudois qui l'ont interprétée l'ont conservé toute la saveur qu'elle exigeait. Et puis, il y a si longtemps que ces artistes jouent ensemble qu'ils forment maintenant un tout très cohérent dans lequel il n'est guère possible de distinguer les individualités; aussi faut-il louer la troupe entière: Mmes C. Reber (Mme Lorieux), R. Huguenin (Elisa Lorieux), J. Nicolet (Fanchette Favay) et R. Corbaz (Mme Ducordon), et MM. Marius Chamot (l'assesseur), L. Desoche (Favay), J. Mandrin (Grognez), J. Corbaz (l'oncle Isidore), R. Almandy (à la fois greffier, paysan et armillier).

N'oublions pas les décors de MM. F. Bovard et R. Almandy qui ont eu une part au succès de la pièce puisqu'ils ont été plusieurs reprises le lever du rideau a provoqué des applaudissements enthousiastes. Celui des deux derniers tableaux fut, en particulier, fort joli: au clair de lune comme par le soleil levant, c'est un beau paysage que celui qu'on découvre en montant aux Rochers de Naye. Citons encore, l'originalité du décor du sixième tableau, qui représente le pont d'un vapeur naviguant sur le Léman dans ce merveilleux cadre que forme le Haut-Lac avec les Dents-du-Midi pour fond.

En somme, la 270me représentation a prouvé que « le mariage de l'assesseur » avait encore de beaux jours à vivre et que sa fin n'est pas prochaine.

POLITIQUE

La conférence de Cannes

L'Angleterre ferait abandon de sa part CANNES, 7 (Havas). — Le bruit court avec persistance, dans les milieux les mieux renseignés, que l'Angleterre renonce à recevoir en 1922 les 450 millions de marks-or qui devaient lui revenir sur les versements de l'Allemagne. Ceci est acquis sans que la France ait à renoncer à aucun de ses droits.

L'Allemagne est invitée CANNES, 8 (Havas). — La séance du Conseil suprême a duré de 19 heures à 20 heures 45. M. Briand a reçu mandat du Conseil suprême d'inviter le gouvernement allemand à envoyer des délégués à Paris, où ils se tiendront prêts à venir à Cannes, quand le Conseil suprême se sera mis d'accord sur la question des réparations.

Les délégués allemands, conformément au traité, auront ainsi la faculté de faire connaître

leurs observations sur la capacité de paiement de l'Allemagne et ils recevront communication des demandes des Alliés.

La proposition de faire venir les délégués allemands a été présentée par la délégation britannique, qui demandait leur convocation immédiate. M. Briand, appuyé par M. Theunys, a démontré la nécessité qui s'imposait au Conseil suprême de ne procéder à cette audition qu'après s'être mis d'accord sur les conditions à présenter à l'Allemagne, notamment en ce qui concerne les garanties à exiger de son gouvernement en vue de l'assainissement de la situation financière. Ce point de vue a été complètement adopté. On ne pense pas être en mesure de convoquer les représentants allemands, à Cannes, avant quarante-huit heures.

L'optimisme à Berlin

BERLIN, 8. — Les milieux officiels berlinois considèrent que la décision de la commission des réparations d'accorder à l'Allemagne, sous certaines conditions, un report sur ses paiements, produira une détente considérable dans la situation.

On estime que l'activité de M. Rathenau a beaucoup contribué à ce résultat. L'optimisme a encore été renforcé dans la soirée par un câblégramme de New-York annonçant que l'Angleterre renoncera à sa part de 26 % sur les paiements à effectuer par l'Allemagne en 1922. Les milieux autorisés considèrent ceci comme le prélude d'un moratoire. On se demande également si l'Italie ne s'associera pas à ce procédé et on est généralement enclin à espérer une bienveillance plus grande de la part de la France. (Pourquoi? Parce que la France a été la plus maltraitée pendant la guerre? — Réd.)

M. Hanotaux au Conseil de la S. d. N.

CANNES, 8 (Havas). — M. Hanotaux a été désigné comme représentant de la France à la prochaine session du conseil de la Société des Nations, qui doit s'ouvrir à Genève le 10 janvier.

Les délégués allemands partiront lundi

BERLIN, 9. — La décision du Conseil suprême de Cannes invitant le gouvernement allemand à envoyer des représentants à Cannes a été remise au chancelier M. Wirth par l'ambassadeur de France à Berlin.

À la suite de la réception dudit télégramme, le gouvernement allemand a tenu une séance à laquelle assistait M. Rathenau. Le gouvernement a décidé de donner suite à l'invitation du Conseil suprême.

La délégation allemande partira lundi. La direction politique de cette délégation sera exercée par M. Rathenau. La délégation comprendra notamment le secrétaire d'Etat au ministère des finances M. Schröder, le secrétaire d'Etat au ministère de l'économie publique M. Hirsch, l'ancien secrétaire d'Etat Bergmann et M. Fischer, ancien président de la Kriegslastenkommission.

Le projet de M. Lloyd George

Une campagne en Angleterre

LONDRES, 8 (Havas). — Les journaux qui passent pour refléter l'opinion des milieux officiels britanniques ont commencé une active campagne en faveur du projet de restauration européenne de M. Lloyd George.

Ils précisent que ce projet comporte notamment:

1. La concession au Reich d'un moratoire partiel comportant des paiements de 30 millions de livres sterling.

2. La reconnaissance des accords de Wiesbaden.

Si la France acceptait cette combinaison comme base de paiement, ajoutent-ils, il en pourrait réguler des arrangements beaucoup plus avantageux pour elle.

Une réunion des ministres alliés

CANNES, 8 (Havas). — Les ministres alliés qui, à Paris, ont jeté la base d'un consortium destiné à travailler au relèvement économique de l'Europe, devaient se réunir samedi après midi en vue d'établir le programme de la conférence économique européenne.

Une conférence aurait lieu en Italie

PARIS, 8. — L'agence Havas apprend que la grande conférence économique aura lieu en Italie, vraisemblablement à Gènes, dans la première quinzaine de mars. Son objet sera purement d'ordre économique et financier, mais nullement politique. La question des réparations en particulier n'y serait pas touchée. Les Etats-Unis seraient invités à y participer. Quant à la Russie, elle n'y serait admise que sous des conditions très sérieuses, prévues dans la résolution adoptée à Cannes.

Dès ce matin doit avoir lieu une entrevue des ministres alliés qui ont pris part, à Paris, à l'élaboration d'un projet de consortium international qui doit être chargé de mettre en œuvre la reconstruction économique de l'Europe et qui doit jouer en quelque sorte le rôle d'agent d'exécution morale de la future conférence économique internationale.

La France serait représentée par M. Loucheur. La commission chargée de l'étude de la question des réparations doit se réunir à Cannes samedi matin à 11 heures pour prendre connaissance des rapports des experts. Si les travaux de ces derniers étaient assez avancés, le Conseil suprême se réunirait de nouveau dans l'après-midi.

L'accord anglo-irlandais ratifié par l'Irlande

M. de Valera retire sa démission

LONDRES, 8 (Havas). — Après que M. de Valera eut donné sa démission, M. Michael Collins a dit que ses amis et lui désiraient que le Dail Eireann se prononçât catégoriquement sur la proposition de lord Griffith de ratifier l'accord irlandais. Après le scrutin, M. de Valera pourra démissionner s'il le désire. Après une longue discussion, M. de Valera a consenti à retirer temporairement sa démission.

Le traité de Londres est accepté

BUBLIN, 8 (Havas). — Le Dail Eireann a accepté le traité de Londres par 64 voix contre 57.

Démission définitive

DUBLIN, 8 (Havas). — En apprenant que le Dail Eireann avait ratifié le traité par 64 voix contre 57, M. de Valera a donné définitivement sa démission.

L'enthousiasme à Dublin

DUBLIN, 8 (Havas). — Le résultat du vote du Dail Eireann au sujet de la ratification de l'accord anglo-irlandais a causé une grande surprise car on ne s'attendait pas à une telle majorité.

20,000 personnes s'étaient rassemblées aux abords du bâtiment de l'Université où le Dail Eireann a tenu ses séances et des scènes d'un enthousiasme indescriptible se sont déroulées.

Valera s'entête

DUBLIN, 8 (Havas). — Au cours d'un discours qu'il a prononcé dimanche, M. de Valera a déclaré qu'en toute occasion unie pour l'éta-

blissement d'une paix durable entre l'Angleterre et l'Irlande avait été perdue. Une fois de plus ce fut le triomphe de la force brutale sur la raison et sur le droit; mais, a-t-il ajouté, nous continuerons quand même à combattre pour notre libre détermination. (M. de Valera exagère. — Réd.)

COURRIER FRANÇAIS

(De notre corresp.)

PARIS, 7. — Les premières dépêches qui nous sont parvenues de la conférence de Cannes sont considérées, en général, comme assez contradictoires. On nous a annoncé, en effet, coup sur coup: 1) Qu'il semblait que tout le monde était animé d'un grand désir de conciliation; 2) que la décision de confier à des sous-commissions d'experts le soin de préparer la discussion du problème des réparations avait causé une impression nettement défavorable parce qu'on y voyait la preuve que, dès les conversations préliminaires, de profondes divergences de vues s'étaient manifestées entre les alliés.

Ces deux nouvelles ne se contredisent qu'en apparence. Il est certain que, des deux côtés, on ne cherche qu'à s'entendre. Malheureusement, ce n'est pas très facile, car MM. Lloyd George et Briand ont tous les deux les mains liées par des considérations de politique intérieure. M. Briand sait que le sort de son ministère se joue à Cannes. Il sait que la France ne peut plus entendre parler de concessions et que la moindre reculade de sa part entraînerait la chute du cabinet. Il doit donc se montrer intraitable dans la question réparations. Quant à M. Lloyd George, il manœuvre surtout pour assurer le succès des prochaines élections. On sait que le renouvellement de la Chambre des communes aura lieu cette année. Or, il est incontestable que les courants ont changé de tout au tout en Angleterre depuis les fameuses élections « kaki » de décembre 1918. Au lendemain de la victoire, le mot d'ordre était: « L'Allemagne doit payer jusqu'au dernier centime ». Maintenant, le cri de ralliement est: « L'Allemagne ne peut pas payer sans ruiner le commerce britannique. » Et cela explique toute la politique du Premier anglais dans le courant de ces derniers mois. Cela démontre aussi, hélas! qu'il y a un abîme entre le point de vue français et le point de vue anglais.

Il faut avouer que la position de M. Lloyd George est critique. La coalition qui gouverne en Angleterre depuis la guerre a pris une allure de plus en plus équivoque depuis que son chef fait une politique de gauche avec une majorité de droite. La nécessité d'une nouvelle évolution s'impose de plus en plus impérieusement. M. Lloyd George le comprend et il se dit sans doute que jamais l'heure n'a été plus favorable pour cela qu'en ce moment où il vient de remporter toute une série de succès qui lui ont donné un regain de prestige. Et sentant qu'il ne pourra plus, désormais, compter sur la droite, il se tourne résolument vers la gauche dont il va chercher à faire triompher le programme soi-disant pacifiste. Ce que M. Lloyd George est allé chercher à Cannes, c'est une plateforme électorale. Et voilà pourquoi il devra, lui aussi, se montrer intraitable tout en étant, par ailleurs, animé d'un sincère désir de ne pas se brouiller avec la France.

MM. Briand et Lloyd George luttent, à Cannes, pour leur situation politique. Mais le premier défend encore autre chose: le bon droit et la justice. Car il serait souverainement injuste que l'on fit perdre à la France tous les avantages d'une victoire si chèrement achetée. Nous ne demandons, certes, pas la chute de M. Lloyd George, mais nous demandons qu'on ne sacrifie pas les intérêts vitaux de notre pays aux visées personnelles de l'homme d'Etat gallois. M. P.

Le voyage de Zita

Le correspondant de Berne à la « Tribune de Lausanne » tient le judicieux langage que voici:

A propos de l'imminent voyage de l'impératrice autrichienne, un communiqué officieux nous paraît quelque peu inquiétant. « Considérant que Zita doit à la bonne volonté de l'Entente de pouvoir venir en Suisse, y lissons, le Conseil fédéral décline toute responsabilité quant aux menées (sic) qu'elle chercherait à tramer dans le pays. » Il y a erreur manifeste tout d'abord. Si Zita peut revenir en Suisse, elle le doit purement et simplement à notre bonne volonté, et celle-ci envers elle est considérable.

Il y a ensuite quelque chose comme un aveu anticipé d'impuissance ou de laisser-faire. Il ne nous paraît pas très difficile, en effet, d'empêcher que Zita trame quoi que ce soit chez nous. Il suffit de la surveiller et d'empêcher que son séjour à Zurich ou Wartegg devienne à aucun moment le rendez-vous de tous les baises-mains et männerchors de Suisse allemande, comme ce fut le cas à Hertenstein. Et nous en avons quelque peu le droit, ce nous semble.

DERNIERES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le départ des délégués allemands

BERLIN, 9 (Wolff). — Le départ, pour Cannes via Paris, des délégués allemands désignés par le cabinet du Reich, aura lieu cet après-midi à 2 heures. Les représentants du Reich seront pourvus de tous les pouvoirs et de toute la documentation utile pour pouvoir donner tous les renseignements qui leur seront demandés. Ils se rendent en premier lieu à Paris où ils attendront l'appel que leur adressera le Conseil suprême.

On admet généralement que les questions qui leur seront posées se rapporteront principalement aux problèmes de l'importation et de l'exportation, aux problèmes financiers et fiscaux. C'est de ces présomptions que le gouvernement s'est d'ailleurs inspiré pour arrêter son choix.

Un ultimatum à l'Allemagne?

PARIS, 9 (Havas). — Le « Journal » publie la dépêche suivante de Cannes:

« Voici les chiffres sur lesquels sont finalement tombés d'accord les experts en réparations: En 1922, on réclamerait à l'Allemagne, au lieu de 3 milliards qui sont dus, 700 millions en numéraire et 1350 millions en marchandises.

Sur le premier chiffre, la Belgique préleverait 450 millions, la France 200 millions, les autres pays de l'Entente se partageraient le reste. Pour les marchandises, 100 millions iraient à la Belgique, 1250 millions à la France. Une seule restriction serait apportée à la durée qui serait limitée à trois années.

Un ultimatum sera adressé à l'Allemagne à l'issue de la conférence. M. Lloyd George y est opposé, mais la Belgique l'exige comme une garantie essentielle. Cette dernière difficulté résolue, les chefs des gouvernements annonceront à la conférence les conclusions auxquelles

ils sont parvenus. Au cas où cette communication serait faite lundi, les délégués allemands seraient immédiatement invités à venir à Cannes où on pourrait les attendre mercredi.

Nécrologie

SPEICHER, 9. — Samedi après midi est mort à Speicher, après une longue maladie, l'ancien conseiller national Arthur Eugster.

Cours des changes

du Comptoir d'Escompte de Genève

Table with columns: Pays, Cours, Demande, Offre. Lists exchange rates for various countries like Paris, Londres, Italie, etc.

Achat et vente de billets de banque étrangers aux meilleures conditions.

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions: Comptes-courants, service d'épargne, dépôts, garde de titres, ordres de Bourse, etc.

Les enfants et petits-enfants de feu Alfred Perregaux, et les familles alliées et parentes, ont la douleur de faire part du décès de leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, nièce et parente,

Madame Lina PERREGAUX née DESSAULES

que Dieu a reprise à Lui le 7 courant, dans sa 80me année, après une longue maladie.

Bevaix et Geneveys-sur-Coffrane, le 9 janvier 1922.

Père! mon désir est que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés y soient aussi avec moi. Jean XVII, 24.

L'ensevelissement aura lieu à Bevaix le 10 janvier, à 1 h. 30 de l'après-midi.

Les dames ne suivent pas

Monsieur et Madame Oscar Porret-Rougemont et leurs enfants: Mademoiselle Rachel Porret et Monsieur Oscar Porret, à Saint-Aubin; Monsieur Emile Hermann, à Tivoli sur Sauges; Monsieur René Meylan, à La Chaux-de-Fonds; Madame Alice Fahrer, à La Chaux-de-Fonds; les familles alliées et des amies dévouées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère et regrettée fille, sœur, fiancée, parente et amie,

Mademoiselle Violette-Madeleine PORRET

que Dieu a reprise à Lui aujourd'hui, à l'âge de 22 ans, après une longue et pénible maladie, supportée avec résignation.

Saint-Aubin, le 7 janvier 1922.

J'attends debout sur la rive; J'attends debout près du port; J'attends qu'un esquif arrive Et me porte à l'autre bord.

Comme un berger, Il paîtra son troupeau; Il prendra les agneaux dans ses bras et les portera sur son sein. Esaïe XI, 11.

L'enterrement aura lieu sans suite le mardi 10 janvier, à 1 h. 30 de l'après-midi.

Advertisement for L. Wasserfallen, funeral home, Neuchâtel - Seyon 19. Includes contact info and services.

Bulletin météorologique - Janvier 1922

Observations faites à 7 h. 30, 13 h. 30 et 21 h. 30

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

Meteorological table with columns: Date, Temp. deg. cent., Wind, etc. for January 7th.

Hauteur du baromètre réduite à zéro Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719.5 mm. suivant les données de l'Observatoire.

Niveau du lac: 8 janvier (7 heures): 429 m 240

9 : 429 m 250

Bulletin météo. des C. F. F. 9 janvier, 7 heures

Table with columns: Altitude, Observations faites aux gares C.F.F., Temps et Vent. Lists weather data for various stations.

IMPRIMERIE CENTRALE

et